



LA YOULOU CUP

14 – 15 août 2021



Modalités d'inscription et informations diverses

Programme : « Deux jours – Deux régates différentes »

Samedi 14 août

9h - 11h	Confirmation d'inscription (attribution des dossards)
11h30	Briefing
12h	Mise à disposition pour plusieurs manches et parcours côtiers et jeux nautiques
16h	Heure limite dernier départ
18h	Pot de l'amitié – Remise des prix Election du plus beau déguisement et du plus beau bateau

Dimanche 15 août

9h - 11h	Confirmation d'inscription (attribution des dossards)
11h30	Briefing
12h	Mise à disposition pour plusieurs manches et parcours côtiers
16h30	Heure limite dernier départ
18h	Pot de l'amitié – Remise des prix

Comment s'inscrire ?

1. Pour une inscription en solitaire comme en double, **remplir la fiche d'inscription** disponible [ICI](#) → A télécharger, à compléter et à retourner par mail cntregastel@orange.fr à l'attention d'Isabelle ou par courrier 41 avenue de la Grève Blanche – 22730 Trégastel ou à déposer directement au CNT.
Date limite d'inscription : jeudi 12 août 2019 à 18h.
2. **Régler les frais d'inscription** : 5 € / personne / par jour → à régler par CB directement [sur le site du CNT](#) (sélectionner « Régates » dans « Type d'activité » et faire un paiement individuel pour chaque participant) ou par chèque à l'ordre du CNT (merci de préciser les noms des participants au dos).
Sauf cas de force majeure, il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement.



LA YOULOU CUP

14 – 15 août 2021



Licences

Les concurrents doivent impérativement posséder une licence compétition de la Fédération Française de Voile.

- Si le participant a déjà une licence compétition → joindre au dossier d'inscription une copie de la licence (à télécharger sur l'espace licencié).
- Si le participant a une licence annuelle → déposer sur l'espace licencié un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de la voile en compétition" daté de moins d'un an pour la transformer en licence compétition et joindre une copie de la licence au dossier d'inscription.
- Si le participant ne possède pas de licence → celle-ci peut être prise et payée directement sur le site du Club Nautique de Trégastel en même temps que les frais de participation à la régata. Un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de la voile en compétition" devra être joint au dossier d'inscription.
 - Licence Annuelle Jeune : 30 € (moins de 19 ans)
 - Licence Annuelle Adulte : 59 €
 - Licence Temporaire 4 jours : 30 € (avec option de garantie minimale pour 4 jours consécutifs)
 - Licence Temporaire 1 jour : 16 €
- Les concurrents étrangers doivent présenter une attestation d'assurance en responsabilité civile pour un montant de garantie identique à celui couvert par la licence FFV ainsi qu'un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de la voile en compétition" rédigé en français ou en anglais et daté de moins d'un an.

Accès au club

La mise à l'eau et la sortie des bateaux se font par la cale du club nautique (accès direct à la plage de la Grève Blanche).

Un parking est réservé à proximité du club pour le stockage des remorques.

Protocole sanitaire

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la base nautique.

Les vestiaires restent fermés.